

COMMUNE DE  
CHAMP SUR DRAC  
DEPARTEMENT  
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 8 DECEMBRE 2014  
N°05/2015

**L'AN DEUX MILLE QUINZE LE DOUZE JANVIER**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 5 janvier 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. NIVON Jacques, Maire.

**PRESENTS** : M. Mmes NIVON J., BARET E., CAILLAT G., CATTANI J. L., CHABANY S., CHAIB J., DIBON C., DIETRICH F., GALLEGO G., LEGROS N., MANTONNIER D., MENDEZ M., MILLET G., RIOU M., SANCHEZ D., VITINGER A., ZABONI S., ZANNI B.

**PROCURATIONS** : HAMEL E. à MANTONNIER D., MILET F. à GALLEGO G.

**EXCUSEE** : CERONI J.

**ABSENTS** : GALVEZ M., KOENIG S.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame HAMEL Elisabeth est nommée secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

**CREATION DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT  
CONVENTION DE GESTION METROPOLE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil sa délibération n° 116/14 créant un budget annexe « eau et assainissement – convention de gestion Métropole ».

Cette délibération doit être rectifiée suite à une erreur matérielle.

En effet, il est stipulé que le budget est assujéti à la TVA. Or, ce n'est pas le cas.

Le Maire propose que la délibération soit rectifiée en retirant les mentions relatives à l'assujettissement à la TVA.

**LE CONSEIL APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE**

**APPROUVE** la création d'un Budget Annexe « eau et assainissement convention de gestion Métropole » non assujéti à la TVA,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus**  
**Pour copie conforme,**  
CHAMP sur DRAC le 13 janvier 2015.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de son dépôt en préfecture et de sa publication ou notification.

Le Maire,

